

# Arten

## line

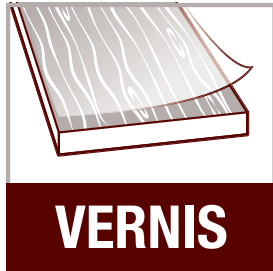
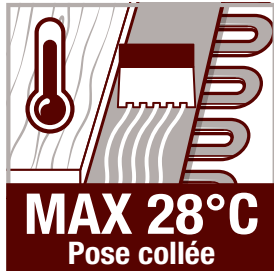
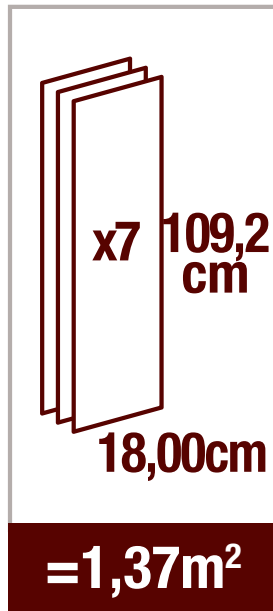
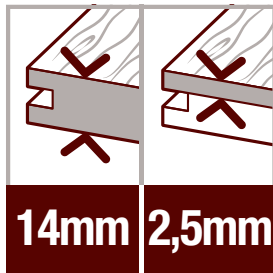
reforestACTION

**1** parquet acheté =  
**chêne planté**  
**EN FRANCE**

Pour découvrir le projet RDV sur:  
<http://www.lm.reforestaction.com>



Photo non contractuelle



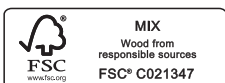
**FR** PARQUET CONTRECOLLÉ  
**ES** PARQUET ENCOLADO  
**PT** PARQUET CONTRA-COLADO  
**IT** PARQUET STRATIFICATO  
**EL** ΛΑΜΙΝΑΡΙΣΜΕΝΟ ΠΑΡΚΕΤΟ

**PL** PARKIET LAMINOWANY  
**RU** МНОГОСЛОЙНЫЙ ПАРКЕТ  
**UA** БАГАТОШАРОВИЙ ПАРКЕТ  
**RO** PARCHET LAMINAT  
**EN** LAMINATED FLOORING

**20 YEARS GUARANTEE\***



**DoP: B27546-70546525-2015**



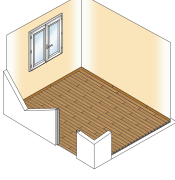
FR \*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions). ES \*Emisiones en el aire interior : Información sobre el nivel de emisión de sustancias volátiles en el aire interior, que suponen un riesgo de toxicidad por inhalación, en una escala de clase que va desde A+ (muy pocas emisiones) a C (grandes emisiones). PT \*Emissões para o ar interior : Informação sobre o nível de emissão de substâncias voláteis no ar interior, que apresentam um risco toxicidade quando inaladas, numa escala que vai de A+ (reduzido nível de emissões) a C (elevado nível de emissões). IT \*Emissioni nell'aria interna : Informazioni sul livello di emissioni di sostanze volatili nell'aria interna, con rischio di tossicità per inalazione, su una scala che va dalla classe A+ (emissioni molto lievi) alla classe C (forti emissioni). BR \*Emissões para o ar interior : Informação sobre o nível de emissão de substâncias voláteis no ar interior, que apresentam um risco toxicidade quando inaladas, numa escala que vai de A+ (reduzido nível de emissões) a C (elevado nível de emissões). EL \*Εκπομπές στον αέρα εσωτερικών χώρων : Πληροφορίες σχετικά με το επίπεδο ρύπων από πτητικές ουσίες στον αέρα εσωτερικών χώρων, οι οποίες ενέχουν κίνδυνο τοξικότητας δια της εισπνοής, σε κλίμακα κατηγορίας από A+ (ισχυροί ρύποι) ως C (ισχυροί ρύποι). EN \*Indoor air emission: Information on the level of emission of volatile substances in interior air, featuring a risk of toxicity by inhalation, on a class scale from A+ (very low emissions) to C (high emissions).

LM - Rue Chanzy - Lezennes. 59 712 LILLE Cedex 9 - France. LM - Av. de la Vega, 2 - 28108 Alcobendas - Madrid - España. LM/ Strada 8 Palazzo N - 20089 Rozzano Milano - Italia. LM - ul. Targowa 72, 03 - 734 Warszawa. - Polska. BCM-BRICOLAGE, S.A. Avenida. Dos Cavaleiros, nº 70 - 2790 - 045 CARNAXIDE - Portugal. - N° de contribute : 506848558. S.G.B. Ελληνική Εταιρεία Ίσχυροσκοπικών Α.Ε. Λεωφόρος Ηρόδοτου 453, Τ.Κ. 14122 Αθήνα. LEROY MERLIN BRICOLAJ SRL Soseau Chitila 178, Sector 1, Bucuresti - Romania. SCB DIY COMPANY LTD 16 Kalamon Str - 2032 Strovolos Nicosia, Cyprus. ТОВ «Лероя Мерлен Україна», вул. Полторака 17а, м. Київ, 04201, Україна. LM-MAYA YAPI MARKETLERI A.Ş. Tanburi Ali Efendi Cad., Bade sok. No:6, 34440 Etiler-Beşiktaş, Istanbul - TURKEY. ЛЕРУА МЕРЛЕН ВОСТОК, 141031, Московская область, Мытищинский район, г. Мытищи, Осташковское шоссе, д.1, РОССИЯ.

# Artens



## NOTICE d'INFORMATION, de POSE et d'ENTRETIEN du PARQUET



**PARQUETS FINIS ou BRUTS CONTRE-COLLES en pose flottante à clic**

### IMPORTANT :

Cette notice est à lire attentivement avant la pose du parquet. Cette notice vous apporte les informations nécessaires à la bonne pose et au bon entretien de votre parquet.

## Information relative au bois :

Votre parquet est réalisé en bois, qui est un matériau naturel et vivant. De côté naturel confère à votre parquet son caractère unique : en effet, chaque lame de parquet est réalisée à partir de pièces de bois uniques, elles mêmes produites à partir d'arbres différents. Ainsi, bien que ce parquet soit issu d'une sélection de bois, notamment pour ses critères esthétiques, il est normal que l'aspect de ce parquet reflète la diversité naturelle du bois. Il est donc possible et normal, que d'une lame à l'autre, de légères variations de couleur et d'aspect soient perceptibles, reflétant ainsi le côté authentique et unique du bois, à la différence d'autres revêtements de sol (stratifiés, sols souples, carrelages, ...) qui reproduisent de façon industrielle l'aspect du bois.

## Compatibilité du parquet avec les sols chauffants



Ce parquet est compatible avec un chauffage au sol type "chauffage à eau chaude", également couramment appelé "basse température" au sens du DTU 65.14 (anciennement DTU 65.8) et tel que défini dans l'arrêté de 1978 : c'est-à-dire avec une température maximum des sols en surface limitée à 28°C. Dans le cas d'un sol chauffant prévoir un jeu de dilatation de 12 mm.

### IMPORTANT :

Il est à noter que le bois qui constitue votre parquet est un isolant thermique naturel. Ainsi si la pose du parquet est possible avec votre sol chauffant, il faut toutefois noter que ce dernier amoindrira les performances de votre chauffage au sol. De plus, la pose de ce parquet sur sol chauffant nécessite quelques précautions de pose (voir plus loin au chapitre pose).

## Compatibilité du parquet avec les pièces humides :

Ce parquet n'est pas compatible avec les pièces humides. Dans une habitation, sont considérées comme pièces humides : les sanitaires, les salles de bains, les salles d'eau, les cuisines et toutes les autres pièces non chauffées ou susceptibles d'être soumises à une humidité au niveau du sol.

## Conditions d'utilisation de votre parquet :

Votre parquet en bois, réagit à l'humidité. Cette humidité peut provenir soit de l'air ambiant soit de la construction (remontées capillaires par le sol et les murs, ...).

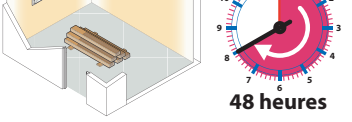
Votre parquet ne doit être mis en œuvre que dans des locaux secs :

- l'humidité relative de l'air doit être comprise entre 45% et 65% (sauf pour les parquets compatibles en pièce humide).
- le parquet ne doit pas être exposé aux remontées d'humidité par le sol ou les murs.
- Le parquet ne doit pas être exposé à l'eau (accidentellement ou lors de son entretien).

Points particuliers à contrôler :

- Constructions neuves : attention de bien respecter les temps de séchage du support.
- Rénovation : attention aux apports d'humidité (plâtrerie, peinture, ragréage).
- Parquet en rez de chaussée sans vide sanitaire (ou avec).
- Résidences secondaires : les locaux sont-ils suffisamment secs ou ventilés, y compris lorsque ces derniers ne sont pas habités.

## Le stockage



48 heures

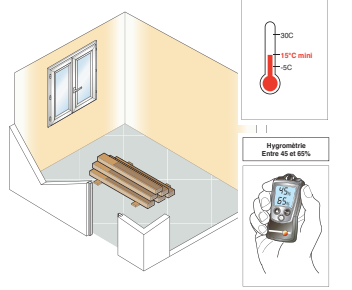
## Stockage du parquet avant la pose :

Stocker les paquets de parquet empilés à plat de façon à ce qu'ils ne subissent aucune déformation. Ils doivent être stockés à l'abri de l'humidité et des remontées d'humidité, c'est-à-dire :

- Dans une pièce sèche (chauffée si nécessaire)
- Dans une pièce non sujette aux condensations de vapeur d'eau.
- Isolés du sol si nécessaire.

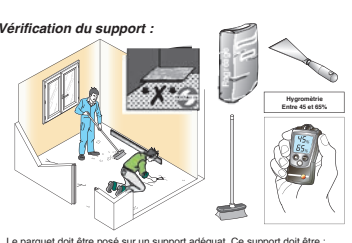
Le parquet est conservé dans son emballage à température ambiante pendant au moins 48 heures avant la pose. Les boîtes ne doivent être ouvertes que sur et à mesure de la pose. En aucun cas, il ne faut ouvrir TOUS les paquets à l'avance.

## Etat du chantier pour démarrer la pose :



La pose du parquet est la dernière étape avant l'installation des meubles. Les travaux de plâtrerie, de peinture, d'installation des fenêtres, des portes, de plomberie etc. doivent être finis. La pièce sera parfaitement sèche, fermée et la température sera d'au moins 15°C. Ne pas poser le parquet si l'hygrométrie de l'air ambiant n'est pas comprise entre 45% et 65%.

## Vérification du support :



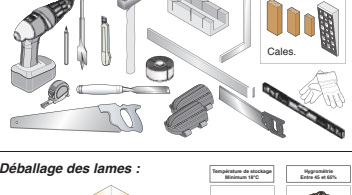
Le parquet doit être posé sur un support adéquat. Ce support doit être :

- SEC : le dallage ou le plancher support ne doit pas être susceptible de subir à des remontées ou infiltration d'humidité sous quelque forme que se soit. Le support en mortier ou en béton ne doit pas excéder 2,5% d'humidité (2,5% de la masse sèche). Avant de commencer la pose du parquet, il faut vérifier l'humidité du support. Dans le cas d'une construction neuve ou grosse rénovation, il est impératif de contrôler l'humidité de la chape afin de s'assurer du bon séchage de cette dernière ; et cela, à l'aide d'un hygromètre adéquat.
- SAIN : il ne doit y avoir en surface ni pulvéulence, ni faïençage ni croûte.
- SOLIDE : c'est-à-dire que le support doit présenter en tout point une cohésion, résistance, rigidité et durabilité convenables.
- PLAN : pas plus de 3 mm de flèche en tout point du support sous une règle de 2 M et pas plus de 1 mm de flèche en tout point du support sous une règle de 20 cm.

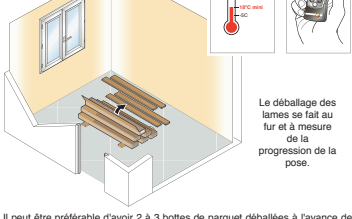
En cas de pose collée sur sol chauffant pour les parquets compatibles, le support doit être de plus :

- POREUX : la surface doit être fine, lisse et régulière mais non glacée. Elle doit être absorbante pour permettre l'accrochage de la colle.
- PROPRES : nettoyer et dépoussiérer le support avant la pose.

## La pose



## Déballage des lames :



Il peut être préférable d'avoir 2 à 3 boîtes de parquet déballées à l'avance de sorte à avoir plus de choix sur l'assortiment des lames et compte tenu de leur position dans la pièce parquetée. Déballer l'ensemble des lames est en revanche déconseillé : certaines lames pourraient en effet se cintrer pendant le temps de la pose, rendant ainsi leur assemblage plus délicat.

## Orientation des lames :

Elles sont préférentiellement posées parallèlement à la longueur de la pièce.



## Jeux périphériques de dilatation :

Le parquet ne doit pas venir en contact avec les maçonneries, les enduits, les plinthes, les huisseries, les tuyaux, les autres revêtements de sols (aux seuils), les escaliers, foyers de cheminées ... , ni d'une manière générale avec aucun obstacle. Le jeu périphérique minimum à ménager est de 10 mm. Il doit être de 0,15% minimum de la dimension de la pièce. En cas de pièce de grande dimension, la pose d'un profil de fractionnement peut être nécessaire. Pensez à bien décoller tout obstacle (montant d'huissierie, tuyau, cheminée...) en apportant les mêmes jeux que le long des murs.



## Etapes de pose du parquet :

### Pour le cas où :

#### Cas spécifique des parquets compatibles sols chauffants collés sur chauffage au sol basse température :

Chauffant à eau chaude (dit basse température, DTU 65.14 (anciennement DTU 65.8). Arrêté de 1978 (réglementaire) : température maximum des sols en surface à 28°C.) ;

Vérifier l'hygrométrie de la chape avant la pose (en utilisant obligatoirement un hygromètre pour cette mesure de contrôle) :

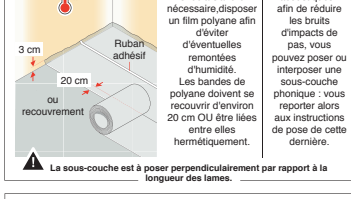
- Si chape ciment : 2,5% d'humidité maximum.
- Si chape anhydrite : 0,5% d'humidité maximum tolérée.

Respecter alors les étapes suivantes :

- Mise en route du chauffage pendant 30 jours préalablement à la pose.
- Arrêter le chauffage 48 heures avant la pose.
- Coller le parquet en pose collée en plein.
- Poser le parquet en 12 mm dans le cas d'un sol chauffant.
- Remise en marche du chauffage après pose de manière progressive (1°C par 24 heures).

La pose s'effectue alors en pose collée en plein venant dans le cas d'un parquet en bois massif : vous rapprocher du point de vente pour les conseils de pose.

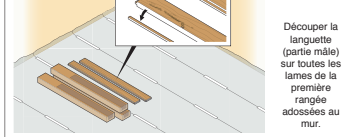
## 1



Si cela s'avère nécessaire, déposer un film polyane afin d'éviter d'éventuelles remontées d'humidité. Les bandes de polyane doivent se recouvrir d'environ 20 cm OU être liées entre elles hermétiquement.

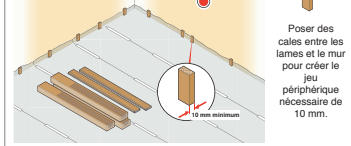
Sous-couches acoustiques : afin de réduire les bruits d'impact de pas, vous pouvez poser ou interposer une sous-couche phonique : vous reportez alors aux instructions de pose de cette dernière.

## 2



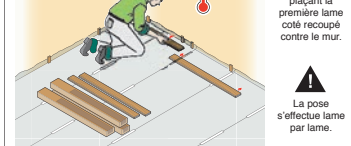
Découper la languette (partie mâle) sur toutes les lames de la première rangée adossées au mur.

## 3



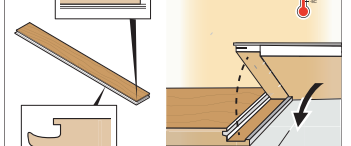
Poser des cales entre les lames et le mur pour créer le jeu périphérique nécessaire de 10 mm.

## 4



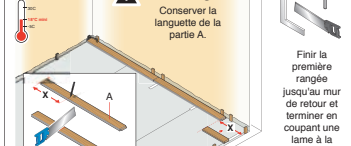
Démarrer la pose du parquet en plaçant la première lame coté recouvert contre le mur.

## 5



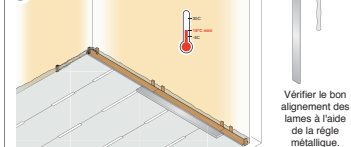
Finir la première rangée jusqu'au mur de retour et terminer en coupant une lame à la longueur adéquate.

## 6



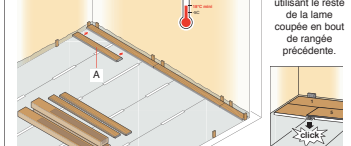
ATTENTION ! Conserver la languette de la partie A.

## 7



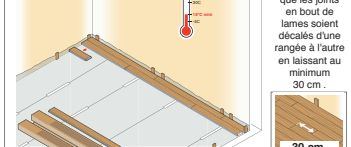
Démarrer la rangée suivante en utilisant le reste de la lame coupée en bout de rangée précédente.

## 8



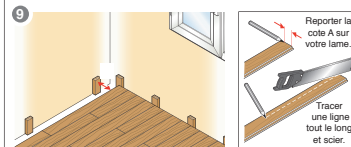
Procéder ainsi en veillant à ce que les joints en bout de lames soient décalés d'une rangée à l'autre en laissant au minimum 30 cm.

## 9



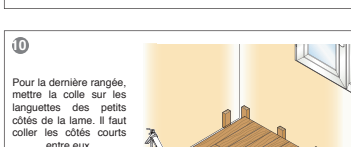
Reporter la cote A sur votre lame. Tracer une ligne tout le long et scier. Positionner la lame.

## 10



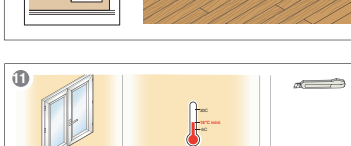
Pour la dernière rangée, mettre la colle sur les languettes des petits côtés de la lame. Il faut coller les côtés courts entre eux.

## 11



Une fois votre parquet posé, retirer les cales et couper le film polyane à l'aide d'un cutter.

## Cas particuliers : coupe autour des tuyaux :



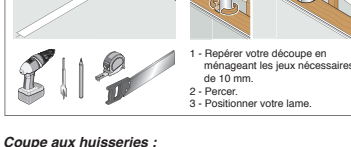
1 - Repérer votre découpe en ménageant les jeux nécessaires de 10 mm.  
2 - Percer.  
3 - Positionner votre lame.

## Coupe aux huisseries :



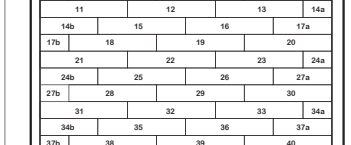
1 - Casser toutes les languettes autour des lames 47b, 44b, 45 et 49 au ciseau à bois pour pouvoir emboîter la lame 48.

## 13



Porte

## 14

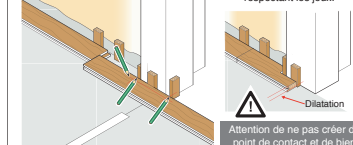


Repérer vos coupes sur la lame de parquet au voisinage des poteaux d'huissierie en respectant les jeux.

Attention de ne pas créer de point de contact et de bien respecter les jeux de 10 mm.

Dans le cas des bâtis bois, ces derniers peuvent être coupés en pied de poteau afin de faire passer le parquet en dessous, et cela, afin d'éviter de laisser des jeux périphériques apparents.

## En cas de besoin, dans le cas de pièces de grandes dimensions, un joint de fractionnement peut être nécessaire :



Les dimensions maximum où il ne faut pas faire de jeux de dilatation sont de 8m de large sur 20m de longueur. La largeur de la pièce ne doit pas dépasser 8m et la longueur 20m. Le parquet se pose du côté le plus long. Si les dimensions sont supérieures, il faut prévoir un jeu de dilatation quelque part dans la pièce.

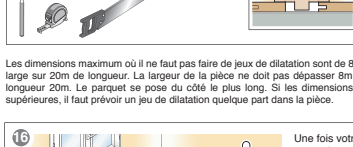
## 15



Pour la pose du seuil, se reporter à la notice du seuil. Le seuil doit permettre de ménager les jeux et les recouvrements.

Jeu de 8 mm Jeu de 8 mm

## 16



Une fois votre parquet posé, vous pouvez procéder à la mise en place de vos plinthes.

## Démontage :



## La finition :

Votre parquet est fini en usine (verniss ou huilé) ou fini par vos propres soins dans le cas d'un parquet brut.

Pour seuls les parquets bruts, plusieurs options s'offrent à vous pour la finition :

- 1 - Vernissage éventuellement précédé d'un fond dur ou d'une sous-couche avant vernissage.
- 2 - ou cirage ou encaustique
- 3 - ou huilage

Ces types de finitions peuvent être précédés d'une mise en teinte préalable et/ou d'un bouchage porage (fond dur). Proscrire les solutions à base d'eau.

Il faut dans tous les cas se référer aux notices des produits de finition en vérifiant la compatibilité avec la nature du bois.

Les étapes principales sont alors :

- 1 - Ponçage fin dans le sens du fil du bois
- 2 - Dépoussiérage méticuleux.
- 3 - Application de la finition en autant de couches que préconisées et en respectant les temps de séchage entre les couches et les agrégats éventuellement requis.

Il est toujours recommandé de maintenir l'atmosphère de la pièce aux meilleures conditions de bien-être et de salubrité pour l'homme (température voisine de 20°C et hygrométrie comprise entre 45 et 65%).

## L'entretien :

### Après la pose :

Après la pose du parquet, il est recommandé de renouveler l'usage du produit régulièrement et de la pose du produit.

Entretien courant :

Pour protéger efficacement dans le temps votre parquet, qu'il soit fini d'origine en usine (vernis ou huilé) ou par vos soins (dans le cas d'un parquet brut), nous vous recommandons de procéder comme suit :

- Laisser sécher complètement avant un aspirateur ou un balai à franges.
- Le nettoyage avec un chiffon imprégné de produit d'entretien spécifique adapté aux parquets verniss ou huilés.
- Laisser sécher sans froter.

## PRECAUTIONS :

L'eau est l'ennemi par excellence de votre parquet : proscrire son utilisation.

Privilégier un dépoussiérage quotidien et régulier avec un aspirateur.

L'usage d'un nettoyeur vapeur est totalement proscrire.

## Informations sur le parquet :

- Le bois est une matière naturelle «vivante» sensible à la lumière du jour, à l'humidité, à la température et à l'usage quotidien.
- Il est inévitable que le parquet évolue dans le temps par l'action des rayons ultraviolets.
- Pour éviter tout effet non désiré sur le parquet (dilatations entre les lames, turlage), les faut toujours maintenir l'atmosphère de la pièce aux meilleures conditions de bien-être et de salubrité pour l'homme (température voisine de 20°C et hygrométrie comprise entre 45 et 65%).

## Contrat de garantie commerciale :

### Rappel des garanties légales :

Indépendamment de la garantie commerciale, le vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 211-4 à L. 211-13 du Code de la consommation et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 et 2232 du Code civil.

### Contenu de la garantie commerciale :

La garantie commerciale peut être actionnée par le client si les conditions suivantes sont toutes réunies :

- La pose du produit doit avoir été effectuée dans les règles de l'art.
- Les conditions d'utilisation et d'entretien du produit doivent être normales et conformes à la notice du produit.
- Le produit ne doit présenter aucun défaut apparent à l'achat.

Si les conditions susénumérées sont remplies, la garantie commerciale couvre le remplacement ou le remboursement du produit légitime ainsi que les frais de dépôt et de remise de ce dernier.

### Conditions de mise en œuvre de la garantie commerciale :

Pour bénéficier de la garantie commerciale, le client doit se présenter dans le magasin où il a effectué son achat en possession de son ticket de caisse ou de sa facture ainsi que des photos des désordres qu'il a constatés sur son produit.

Il sera ensuite reconstaté par le vendeur qui lui indiquera la marche à suivre.

### Prix de la garantie commerciale :

La présente garantie commerciale est offerte au client sans supplément de prix.

### Durée de la garantie commerciale :

Le produit est couvert par une garantie commerciale indiquée sur le packaging à compter de la date figurant sur le ticket de caisse ou la facture du produit.

### Etendue territoriale de la garantie commerciale :

La garantie commerciale couvre les produits achetés et posés en France métropolitaine.

### SALEOY MERLIN France - Rue Chanzy - LEZENNES 52920 (France)

### Extrait du code de la consommation et du Code civil :

Article L211-5 du Code de la consommation

1 - Etre conforme au contrat, le bien doit :

- Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- Présenter des qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2 - Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

### Article L211-12 du Code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

### Article L211-16 du Code de la consommation :

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien consommable, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

### Article 1641 du Code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait obtenu qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

### Article 1648 du Code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

## Plantez votre chêne en France :

Pour chaque achat de parquet, Leroy Merlin s'engage à financer la plantation d'un chêne en France, avec Reforest'Action. Nous vous invitons à planter en ligne sur [www.leroymerlin.reforestation.com](http://www.leroymerlin.reforestation.com).

